

L'essentiel grandeur nature

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION JAZZ IN COUETTE

L'EPIC Coutances Tourisme, dont le siège social est situé au 6 rue Milon - 50200 Coutances / SIRET : 809 260 672 000 70 / accueil@tourisme-coutances.fr

et l'Opérateur de plateforme en ligne OPEN-PRO proposent la réservation en ligne de « Couettes » dans le cadre du dispositif Jazz In Couette

Sur le site de Coutances Tourisme se trouve un widget de réservation renvoyant vers les disponibilités paramétrées dans Open-Pro. Une fois les pré-réservations effectuées sur le widget, COUTANCES TOURISME procède à une mise en relation (ci-après dénommée le « Service ») entre les Hébergeurs et les Clients.

Le Site offre un service de pré-réservation en ligne pour les chambres chez l'habitant et l'EPIC agit comme intermédiaire offrant aux clients un espace de réservation virtuel. Les hébergeurs ont la possibilité de référencer leurs chambres sur le Site après avoir rempli un dossier d'inscription. Ce dossier d'inscription donnant suite à une visite sur place par les équipes de Coutances Tourisme pour référencer la chambre. COUTANCES TOURISME et Open-pro ne donnent lieu à aucune transaction entre les utilisateurs. En aucun cas COUTANCES TOURISME n'achète, ne vend ou n'échange des Produits et services présentés sur le Site de pré-réservation ni ne prétend le faire. COUTANCES TOURISME propose un Service facilitant les transactions.

Pour utiliser le Service et la plateforme en ligne, le client accepte de se soumettre aux présentes Conditions Générales d'Utilisation sans restriction ni réserve, la poursuite de la navigation sur le site valant acceptation.

Les ventes réalisées sur le Site de pré-réservation entre les clients et les hébergeurs sont, quant à elles, régies par les Conditions Générales de Vente (présentes et consultables sur le site internet de Coutances Tourisme), qui sont réputées acceptées par le client et l'hébergeur lors de chaque pré-réservation effectuée en ligne, elles complètent les présentes CGU.

La version accessible en ligne des CGU est celle qui est en vigueur au moment de l'accès au site. Coutances Tourisme se réserve la possibilité de procéder à des modifications des CGU à tout moment. Ces nouvelles CGU sont acceptées par le Client pour toute nouvelle utilisation de la plateforme.

Le Client peut à tout moment les télécharger à partir du site. Il peut y avoir accès lors de chaque accès sur le site ou sur simple demande auprès des services de Coutances Tourisme. Il lui appartient alors de les

télécharger ou de les imprimer afin d'en conserver une copie durable.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation s'appliquent au site tourisme-coutances.fr et l'espace de l'EPIC sur open-pro.fr, peu important sa configuration, l'EPIC Coutances Tourisme disposant seul du pouvoir de modifier, et ce sans préavis, le design et/ou la présentation et/ou la configuration du site ainsi que de modifier en tout ou partie les services proposés.

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

1.1 Par sa visite sur le site, et sa pré-réservation le Client manifeste de manière claire et précise son acceptation des CGU et CGV qui restent applicables tant que le Client maintient une réservation. Coutances Tourisme adresse au Client automatiquement un courrier électronique de confirmation à l'adresse électronique qui a été donnée par le Client.

1.2 Le Client s'engage à ne pas utiliser les informations qui figurent sur le site à des fins commerciales, politiques ou publicitaires ou encore pour toute forme de sollicitation commerciale et notamment l'envoi de courriers électroniques non sollicités.

1.3 Si Coutances Tourisme constate qu'un Client ne respecte pas les CGU, il peut suspendre ou interrompre l'utilisation par ce Client des services mis à sa disposition sur le site.

2. PORTÉE DES CGU

2.1 Le contrat de vente du service proposé par l'hébergeur sur le Site est conclu entre l'hébergeur et le Client. Coutances Tourisme est un tiers par rapport aux contrats conclus entre l'hébergeur et le Client.

2.2 Les contrats de vente ou de prestation de service ne sont donc pas exécutés par Coutances Tourisme. En conséquence, le Client ne peut rechercher la responsabilité de Coutances Tourisme en cas d'inexécution du contrat par le Professionnel hébergeur ou prestataire. Coutances Tourisme n'est pas le garant d'une bonne exécution des contrats de vente ou de prestation de service conclus par le biais de la plateforme open-pro. Aucune responsabilité de Coutances Tourisme ne saurait donc être retenue.

3. SERVICES FOURNIS PAR COUTANCES TOURISME

3.1 Coutances Tourisme fournit des outils qui permettent au Client de se mettre en relation avec des Professionnels en vue de la conclusion de contrats de vente et de prestation de service dans le cadre de Jazz in Couette.

3.2 Coutances Tourisme fournit les outils, notamment un espace, permettant aux Professionnels de présenter leurs services, aux Clients de consulter les prix et disponibilités et de passer une pré-réservation.

Coutances Tourisme procède uniquement à une mise en relation entre les hébergeurs et les Clients dans le cadre de la mise en place du service Jazz in Couette.

4. PRE-RESERVATION

4.1 Le Client doit saisir ses coordonnées en ligne sur le widget open-pro afin de pouvoir procéder à une pré-réservation. Il doit fournir toutes les informations requises (notamment : nom, prénom, adresse, mail...). Le Client s'engage à fournir toutes les informations exactes permettant d'être recontacté par l'EPIC et permettant à l'hébergeur de produire le contrat de location. Une fois la pré-réservation effectuée, Coutances Tourisme envoie au client un e-mail récapitulatif lui permettant d'obtenir toutes les informations relatives à sa pré-réservation et lui permettant de contacter l'hébergeur pour verser l'acompte.

4.2 Le Client s'engage à maintenir les informations exactes et à les rectifier sans délai, par l'intermédiaire de Coutances Tourisme, en cas de changement.

4.3 L'utilisation du site est réservée aux personnes majeures. Coutances Tourisme se réserve le droit de demander toute justification de l'âge du Client.

4.4 Le client verse la somme de 25% du montant total du au moment de sa pré-réservation et après mise en relation avec son hébergeur par Coutances Tourisme. Ceci confirme la bonne réservation de la chambre.

5. UTILISATION DE OPEN-PRO

5.1 L'utilisation de la plateforme se fait grâce à un dossier rempli par l'hébergeur et par une visite effectuée par les équipes de Coutances Tourisme

Le Site offre un service d'hébergement en ligne et Coutances Tourisme agit comme intermédiaire offrant aux utilisateurs un espace d'échange virtuel, à savoir le Site open-pro.

Sauf à prouver une fraude qui n'aurait en aucune manière été facilitée, volontairement ou non, par le Client. Le Client qui a connaissance d'une utilisation frauduleuse doit en avertir immédiatement Coutances Tourisme par tout moyen.

5.2 Chaque pré-réservation passée sur le site et validée implique que le Client accepte les présentes conditions générales de vente. Coutances Tourisme

met à la disposition du client les CGV sur le site www.tourisme-coutances.fr sur la page dédiée Jazz in Couette.

6. RECLAMATIONS RELATIVES AUX SERVICES

À tout moment, le client a la possibilité de contacter l'hébergeur, afin de lui adresser toute demande ou réclamation relative aux services produits. Cette demande se fait par tout moyen, et notamment en utilisant les modes de contacts de l'hébergeur.

En cas de réclamation d'un client concernant un service, y compris lorsque la réclamation est transmise par l'intermédiaire de Coutances Tourisme, L'hébergeur fait son affaire personnelle de la résolution du différend qui l'oppose au client.

Les litiges sont directement réglés entre le client et l'hébergeur.

Le client et l'hébergeur feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à la résolution amiable de leur litige. Si la contestation du client s'avère fondée, l'hébergeur procèdera au remboursement, en fonction de l'accord trouvé par les Parties, en fonction des conditions générales de vente applicables à la relation entre le client et l'hébergeur, et en fonction du droit applicable.

7. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Consulter notre politique de confidentialité disponible sur le site internet www.tourisme-coutances.fr

8. DROIT DE RÉTRACTATION

Les articles L221-18 et suivants du code de la consommation régissent le droit de rétractation. Conformément à l'article L. 221-18 al. 1 de la consommation : « Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25. »

Le client consommateur bénéficie d'un droit de rétractation dans le cadre des contrats conclus avec les Professionnels qui proposent des produits ou services sur la plateforme. Il appartient au Professionnel hébergeur ou prestataire d'informer le client de ce droit conformément aux articles L221-18 et suivants du code de la consommation.

Pour exercer son droit de rétractation et conformément à l'article L.221-21 du Code de la consommation, Le Client doit notifier sa décision de se rétracter au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté à l'adresse de l'hébergeur ou par mail.

9. FACTURE

9.1 Open-pro génère un bon de pré-réservation pour le Client lui permettant de récapituler les informations relatives aux caractéristiques essentielles des services qui font l'objet de la réservation, leur prix, et tout élément nécessaire à la détermination du service réservé et de ses modalités.

9.2 Le Professionnel fournit au Client une facture conforme à la législation française, une fois le service payé, faisant apparaître distinctement le prix, les caractéristiques du service, les coordonnées complètes.

10. RESPONSABILITÉ

10.1 Coutances Tourisme ne saurait être tenu pour responsable directement ou indirectement du fait des relations établies entre un Professionnel proposant un produit ou un service sur le site www.tourisme-coutances.fr par l'intermédiaire de open-pro et un Client.

10.2 Coutances Tourisme ne saurait être responsable de la mauvaise utilisation par le Client de la plateforme open-pro. Sa responsabilité est également exclue pour des faits imputables à un tiers au service.

10.3 Coutances Tourisme ne saurait être tenu pour responsable des contenus édités par les hébergeurs. En particulier, la description des produits ou services, leur présentation notamment par le biais de photographies, leur caractère contractuel ou non, les prix et leur communication, les conditions de livraison ou d'exécution des obligations de l'hébergeur ou prestataire ne relèvent nullement de Coutances Tourisme. Seuls les hébergeurs en sont responsables.

10.4 Lorsque Coutances Tourisme est informé, conformément à la loi, d'un contenu illicite, il met tout en œuvre pour le rendre inaccessible.

15.5 Coutances Tourisme n'est pas partie aux contrats de vente et de prestation de service conclus entre l'hébergeur et le Client.

10.5 Coutances Tourisme n'a aucunement l'obligation d'intervenir à quelque titre que ce soit dans un éventuel litige entre un Client et un hébergeur.

15.8 Coutances Tourisme n'offre au Client aucune garantie de continuité du service.

Sa responsabilité ne saurait être engagée par le Client du fait de l'indisponibilité du site ou de la plateforme open-pro que ce soit de son fait, du fait d'un tiers, ou même d'un cas de force majeure. La responsabilité contractuelle de Coutances Tourisme ne peut être engagée qu'à la suite d'une faute de sa part au titre de la fourniture d'un Service sur

le Site www.tourisme-coutances.fr. La réparation se limite alors aux seuls dommages directs, personnels et certains subis par le client.

La responsabilité de Coutances Tourisme est exclue en cas de dommage résultant notamment des faits suivants :

- d'un dysfonctionnement, d'une impossibilité d'accès ou de mauvaises conditions de fonctionnement du Site, tant que cela ne résulte pas d'une faute de l'Opérateur ;
- d'un manquement d'un Utilisateur aux conditions d'utilisation du Site ;
- d'un acte réalisé par un Utilisateur ou un tiers.

11. VALIDITÉ DES CLAUSES

Si l'une des clauses du contrat ou une partie de clause est non valide ou nulle, elle est seulement réputée non écrite. Sa nullité ne s'étend donc pas au reste du contrat qui reste pleinement obligatoire entre les parties. La stipulation nulle en partie ou totalement devra être remplacée par une clause valide.

12. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

12.1 Les présentes CGU sont soumises au droit français. La loi choisie par les parties gouverne le fond et la forme du contrat, son exécution ainsi que toutes les responsabilités extracontractuelles qui peuvent y être reliées. Conformément à l'article 6§2 du Règlement 593/2008 du 17 juin 2008 sur la loi applicable aux obligations contractuelles, et dès lors que celui est applicable, dans le cas d'un contrat conclu entre un Professionnel et un consommateur : « les parties peuvent choisir la loi applicable à un contrat satisfaisant aux conditions du paragraphe 1, conformément à l'article 3. Ce choix ne peut cependant avoir pour résultat de priver le consommateur de la protection que lui assurent les dispositions auxquelles il ne peut être dérogé par accord en vertu de la loi qui aurait été applicable, en l'absence de choix, sur la base du paragraphe 1. »

12.2 Les juridictions compétentes sont les juridictions françaises. Le Tribunal dans le ressort duquel est situé le siège de l'Opérateur est compétent. Le Client consommateur domicilié sur un autre Etat membre de l'UE que la France peut, dans la mesure du règlement UE n° 1215/2012 du 12 décembre 2012 concernant la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions de justice en matière civile et commerciale, saisir dans certaines circonstances les juridictions de l'Etat membre de l'UE de son domicile.

13. LITIGES ÉVENTUELS

En cas de contestation entre hébergeurs et client, ce dernier peut recourir à la médiation conventionnelle, notamment auprès de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode de règlement alternatif de règlement des différends tels que la conciliation.

Conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et Professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR> .

Coutances Tourisme n'est pas obligé de participer à la procédure de règlement amiable d'un litige devant les médiateurs saisis par un consommateur et déclare qu'il n'y participera pas en principe. Pour toute information complémentaire, nous restons à votre entière disposition. Écrivez-nous à : accueil@tourisme-coutances.fr